



Le cinéma  
documentaire  
en ligne  
[tenk.fr](http://tenk.fr)



Fonds de dotation  
pour la création  
cinéma  
[dotimages.fr](http://dotimages.fr)

# Promesse de don

## Fonds de dotation DOTIMAGES

La coopérative Tenk s'est associée au fonds de dotation DOTIMAGES pour **aider des documentaires de création à voir le jour**. Ce sont des films qui portent des regards de cinéastes sur le monde, à contre courant des flux médiatiques : ce sont des films qui invitent à penser.

Par votre don à DOTIMAGES, vous soutenez Tenk dans sa **défense de la création documentaire**, vous permettez des apports numériques et techniques pour des films qui en ont besoin.

Pour aider des films documentaires à voir le jour, renvoyez cette promesse de don par mail à [admin@tenk.fr](mailto:admin@tenk.fr).

Les dons permettent une **défiscalisation de 66%** (dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable) pour les particuliers. Ils permettent une **défiscalisation de 60%** pour les entreprises (Dans la limite de 0,5 % (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxes (art. 238 bis du CGI))

Une fois le don reçu, vous recevrez un reçu fiscal de DOTIMAGES à joindre à votre déclaration fiscale.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Entreprise (si le don est fait au titre de l'entreprise) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Je fais un don de \_\_\_\_\_ € (minimum : 100€) pour aider la création cinéma et audiovisuelle avec le fonds de dotation DOTIMAGES et permettre à Tenk d'aider des films documentaires à voir le jour. Je règle ce don par virement à DOTIMAGES.**

IBAN (Crédit Mutuel) : FR76 1027 8073 2500 0207 6680 269 - BIC : CMCIFR2A  
Libellé : don Tenk

Fait le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature :